

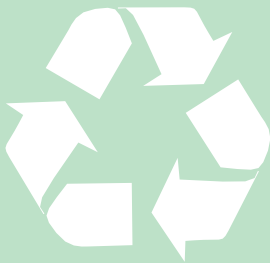


**Municipalité de
Bastia Umbra**

GUIDE PRATIQUE POUR LE BON TRI SÉLECTIF



Faire le tri sélectif



Faire le tri sélectif est le moyen le plus simple de **restituer les matériaux** à l'environnement en les transformant en **ressources précieuses**.

L'activité exercée par chacun de nous dans le tri sélectif est très importante : en triant correctement nos déchets, **nous récupérons des matériaux utiles** à la production de nouveaux objets, et **nous protégeons l'environnement et ses ressources**.

LE TRI SÉLECTIF EST UNE OBLIGATION PRÉVUE PAR LA LOI ET PAR LES RÈGLEMENTS DES AUTORITÉS COMPÉTENTES. LE NON-RESPECT ET L'ABANDON DE DÉCHETS SUR LA VOIE PUBLIQUE ENTRAÎNENT DES SANCTIONS ADMINISTRATIVES.



**Attention au symbole !
LISEZ L'ÉTIQUETTE**

Identifiez les symboles présents sur l'emballage, **il sera plus facile** de reconnaître le matériau qui le compose !

Règles Généralités

QUELQUES RÈGLES GÉNÉRALES POUR UN BON TRI SÉLECTIF PORTE-À- PORTE

TOUTE VIOLATION PEUT ENTRAÎNER DES SANCTIONS.

- Exposez les conteneurs uniquement les jours et les horaires indiqués dans le calendrier. Les déchets déposés des jours différents de ceux prévus ou non conformes au type de tri ne seront pas collectés.
- Insérez les déchets uniquement dans les conteneurs/sacs prévus à cet effet.
- Ramenez le bidon/conteneur à l'intérieur de la propriété privée après le vidage.
- Déposez les déchets en utilisant toujours et uniquement les matériels fournis gratuitement par l'Administration municipale et par Gesenu Ambiente.

Quelques Conseils

QUAND VOUS ACHETEZ

Choisissez les articles avec moins d'emballages et, si possible, préférez les produits en vrac ou rechargeables.

Évitez les produits jetables et à usage unique et, lorsque vous faites vos courses, emportez avec vous un sac réutilisable.

Achetez le strict nécessaire sans exagérer et vérifiez toujours les dates d'expiration.

N'achetez pas de produits emballés dans des emballages dépourvus de l'indication du matériau dont ils sont faits.

APRÈS EMPLOI

Nous réduisons le volume des emballages pour éviter qu'ils ne prennent trop de place.

Nous déposons les conteneurs et les sacs, toujours bien fermés, devant la maison ou les équipements sur la voie publique, dans une position facilement accessible aux moyens de tri.

Si nous déposons des bidons/conteneurs, nous laissons la poignée surélevée pour empêcher les animaux errants de soulever le couvercle.



Déchets Organiques

CHEF-LIEU BASTIA ET
CENTRE HISTORIQUE
COSTANO

Déposez les déchets
fermés dans des sacs
biodégradables dans le
guichet de l'Eco-sation
de couleur marron

FRACTIONS

Utilisez le
bidon/conteneur de
couleur marron qui
vous a été attribué

POURQUOI FAIRE LE TRI SÉLECTIF ?

Les résidus organiques
peuvent être transformés en
biogaz et en compost, utilisé
pour la production d'engrais
organique de qualité.



FERMEZ BIEN LE SAC !

emballez les déchets dans des
sacs biodégradables
compostables.

**NE PAS UTILISER DE SACS
EN PLASTIQUE**



QUE DÉPOSER

- Déchets et peaux de fruits et légumes
- Viande et poisson en petits morceaux
- Produits laitiers
- Coques d'œufs, noix et noisettes
- Marcs de café, filtres d'infusions
- Serviettes et mouchoirs en papier usagés ou sales
- Papier absorbant de cuisine
- Liège, sciure et cendres de bois
(bien éteinte et emballée)
- Litières biodégradables
- Assiettes, verres et sachets en
bioplastique compostable



CE QU'IL NE FAUT PAS JETER

- Couches et tampons
- Mégots de cigarette
- Gazes et pansements
- Coquilles de crustacés
- Os de grandes dimensions
- Dissections d'animaux

Bioplastique Compostable



**Attention au symbole !
LISEZ L'ÉTIQUETTE**

Le bioplastique compostable est un matériau innovant, une alternative durable au plastique traditionnel.

Recyclez-le correctement avec les déchets organiques humides et il deviendra du compost : un nutriment précieux pour notre sol.



7

Plastique biodégradable et compostable TRI

DES DÉCHETS ORGANIQUES



Reconnaître correctement les emballages en bioplastique compostable est très facile : il suffit de lire l'étiquette !

Seule la présence de l'un de ces symboles garantit que vous pouvez collecter les produits en bioplastique compostable avec les produits biologiques, car cela certifie les caractéristiques de biodégradabilité et de compostabilité requises par la norme EN 13432.



Compostage Domestique

Le compostage est un moyen pratique et écologique d'éliminer les déchets organiques. Si vous avez un jardin ou un potager, demandez le composteur, c'est une bonne pratique de récupération qui vous permettra de produire un terreau naturel utile pour fertiliser les plantes et les légumes.



Papier et Carton

CHEF-LIEU BASTIA ET CENTRE HISTORIQUE COSTANO

Déposez les déchets
en vrac **sans sac** dans
le guichet de l'Eco-
station de **couleur
bleue**

FRACTIONS

Utilisez le conteneur
de **couleur bleue** qui
vous a été attribué



CE QU'IL FAUT DONNER

- Journaux, livres et magazines
- Brochures et dépliant
- Vieux cahiers et catalogues
- Sacs en papier
- Conteneurs en Tetra Pak
- Boîtes et emballages en carton
- Cartons à pizza
(s'ils ne sont pas trop sales)
- Nappes en papier

LE SAC EN PLASTIQUE N'EST PAS DU PAPIER !

Si vous ramassez votre papier à la
maison dans des sacs en plastique, ne
videz que le contenu à l'intérieur du
conteneur à papier.

Attention au

symbole !
LISEZ L'ÉTIQUETTE



PAP



PAP



PAP



PAP 20

Carton ondulé. Utilisé
principalement pour les
cartons et les emballages.

PAP 21

Carton non ondulé.
Souvent utilisé pour les
emballages
alimentaires.

PAP 22

Papier simple. Du papier
journal et du papier
alimentaire.

CA Carton polycouplé.

Produit avec la présence
d'autres matériaux que le
papier, par exemple le
tétrapak.

C/PAP, 81

Polycopié/papier,
plastique

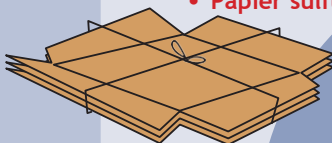


C/PAP



CE QU'IL NE FAUT PAS JETER

- Tickets de caisse (*papier
chimique/charbon*)
- Papier à charcuterie, dos d'adhésifs
(*papier plastifié/paraffiné*)
- Papier absorbant
- Scotch / emballages
- Papier sulfurisé



CASSEZ LES BOÎTES !

Écrasez et pliez les
boîtes en carton, de
manière à réduire leur
volume.

Emballages en verre



QUE DÉPOSER

- Bouteilles, bocaux et bocaux en verre (*dévissez les bouchons d'acier et aluminium*)



CE QU'IL NE FAUT PAS JETER

- Verres
- Néon et ampoules
- Plexiglas
- Céramique et Porcelaine
- Miroirs
- Vitre
- Pyrex et verres de four

CHEF-LIEU BASTIA ET FRACTIONS

Déposez les déchets en vrac sans sac dans le conteneur à verre de couleur verte

POURQUOI FAIRE LE TRI SÉLECTIF ?

Le verre est un matériau précieux et, s'il est correctement séparé, c'est un matériau recyclable à 100 % et pour d'innombrables fois.



**Attention au symbole !
LISEZ L'ÉTIQUETTE**

LES 6 RÈGLES À RETENIR

- Déposez uniquement des bouteilles et des bocaux
- Enlevez les bouchons et les cols
- Ne mélangez pas verre et cristal
- Retirez les résidus alimentaires
- Le verre borosilicaté n'est pas du verre
- Inutile de supprimer les étiquettes

GL 70
(Verre transparent)
Utilisé par exemple pour les bocaux et les bouteilles.



GL

GL 71
(Verre de couleur vert)
Utilisé par exemple pour les bouteilles.



GL

GL 72
(Verre brun) Utilisé par exemple pour les bouteilles.



GL



OBJETS DE GRANDE TAILLE LES DIMENSIONS,

comme les dames-jeannes, doivent être apportées au centre de collecte municipal.



Emballages en Plastique et Métaux



CE QU'IL FAUT DONNER

- Assiettes et verres en plastique jetables (*sans résidus alimentaires, non en bioplastique compostable*)
- Emballages en plastique : bouteilles vides pour boissons, barquettes pour aliments
- Emballages rigides pour gâteaux en plastique ou en polystyrène, boîtes transparentes pour aliments
- Emballages en plastique de collations et de collations
- Flacons et sachets pour recharger les savons et les détergents
- Contenants pour yaourts, crèmes de fromage, desserts ou briques de thé
- Filets pour fruits et légumes
- Pots pour plantes (*diamètre maximum 15/20 cm*)
- Enveloppes, sachets et pellicules pour aliments en général, également en aluminium (*pâtes, riz, chips, bonbons, collations, etc.*)
- Sacs, sachets, sacs à provisions (*non si en bioplastique compostable*)
- Polystyrène (*si grand, réduisez-le*)
- Boîtes et pots métalliques pour aliments (*thon, viande, légumes, aliments pour animaux*)
- Canettes en aluminium
- Bouchons ou couvercles en plastique, acier ou aluminium
- Bacs en aluminium pour aliments (*pas trop sales*)
- Tubes en aluminium (*mayonnaise, crèmes, etc.*)
- Les pots de peinture vides
- Clous, vis, fils de fer et petits matériaux métalliques pour l'entretien domestique

CHEF-LIEU BASTIA
ET CENTRE
HISTORIQUE
COSTANO

Déposez les déchets
en vrac sans sac
dans le guichet de
l'Eco-station de
couleur gris clair

FRACTIONS

Utilisez le
conteneur de
couleur gris clair
qui vous a été
attribué



ENLEVEZ LES RÉSIDUS DE NOURRITURE !

Le plastique ne doit pas être lavé, mais dans le cas d'emballages/récipients très sales, il est de bonne pratique de rincer pour éviter les mauvaises odeurs.



CE QU'IL NE FAUT PAS JETER

- Tous les objets en plastique ou en métal qui ne sont pas des emballages
- Jouets, biens durables en plastique (chaises, tables, égouttoir...)
- Mobilier et objets en plastique
- Équipements électriques et électroniques
- Cd, dvd, cassette de musique et vhs
- Pantoufles en plastique
- Récipients pour boissons en Tetra Pak
- Photographies et films photographiques,
- Stylos, feutres, parapluies, rasoirs jetables
- Couches
- Couverts à usage unique
- Conteneurs étiquetés comme dangereux



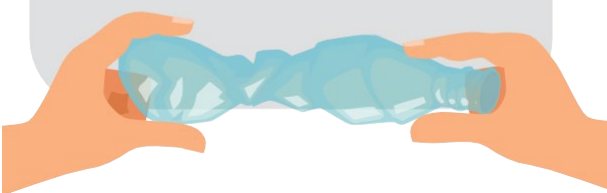
POURQUOI FAIRE LE TRI SÉLECTIF ?

Les emballages post-consommation sont envoyés à des installations où ils sont séparés par type de produit et selon le

matériau dont ils sont faits, pour ensuite être travaillés et devenir de

ÉCRASEZ LES BOUTEILLES !

pour réduire le volume, écrasez les bouteilles horizontalement et vissez le



Attention au symbole ! LISEZ L'ÉTIQUETTE

Plastique



PET

PET (polyéthylène téréphtalate)

Utilisé dans les récipients de boissons, les emballages alimentaires et les textiles.



HDPE

HDPE (polyéthylène à haute densité) Présent dans les sacs et sachets en plastique, les récipients de différents types et les ustensiles de cuisine.



PVC

PVC (chlorure de vinyle ou polyvinyle) Plastique très résistant. Il est utilisé sur les fenêtres, les tuyaux de construction, les câbles électriques et les sols en vinyle.



LDPE

LDPE (polyéthylène à basse densité) Il est utilisé pour divers récipients, bouteilles jetables, flacons pour détergents et revêtements minces pour emballages



PP

PP (polypropylène)

Utilisé dans les outils médicaux ou de laboratoire, les bouchons et les étiquettes



PS

PS (polystyrène ou polystyrène) Il a une utilisation spécifique comme isolant dans les constructions, ainsi comme protection dans l'emballage de marchandises et de produits.



AUTRES

AUTRES (ex : BPA, polycarbonate, LEXAN, PLA).

Il s'agit de types de plastique qui ne rentrent pas dans les groupes précédents, mais qui sont quand même jetables dans le plastique.

Parmi eux, nous trouvons également le bioplastique, dans ce cas, le numéro 7 sera accompagné de la mention « compostable /ok compost », et le déchet devra être éliminé dans l'environnement humide/organique.

Métaux



ALU

ALU 41 (Aluminium)

Utilisé par exemple dans les canettes, et dans les emballages de cuisine.



FE

FE 40 (Acier)

Principalement utilisé pour les boîtes de conserve et les boîtes alimentaires telles que les boîtes de thon.



Déchets Sec Résiduel

CHEF-LIEU BASTIA ET
CENTRE HISTORIQUE
COSTANO

Déposez les déchets
fermés dans un sac
quelconque dans le
guichet de l'Eco-
station de couleur
noire

FRACTIONS

Utilisez le conteneur
de couleur **noir** ou
gris foncé qui vous a
été attribué



CE QU'IL FAUT DONNER

- Couches, Couches pour adultes et alèzes
- Serviettes hygiéniques
- Couverts en plastique
- Jouets en caoutchouc et en plastique
- Capsules de café en plastique dur
- CD, DVD, cassettes de musique et vhs
- Objets en céramique, porcelaine, pyrex et vitrocéramique
- Poussières de l'aspirateur ou des ordures ménagères
- Plaques, radiographies, pellicules photographiques et diapositives
- Ampoules à incandescence
- Stylos, marqueurs et papeterie en général
- Brosses à dents et éponges
- Papier huilé, plastifié et thermique (reçus, fax, etc.)
- Papier sulfuré, papier sale et lingettes humides
- Collants et chaussettes
- Mégots de cigarettes (bien éteints)
- Tapis, chiffons, tissus et vêtements déusés
- Tubes pour l'arrosage
- Miroirs et cristaux
- Verres en verre



DÉCHET SEC RÉSIDUEL

**CELA NE SIGNIFIE PAS
QUE VOUS POUVEZ
MÉLANGER LES DÉCHETS
EN ÉVITANT DE FAIRE LE
TRI SÉLECTIF !**

Dans ce conteneur, vous ne pouvez jeter que les déchets que vous ne pouvez pas trier et non ceux que vous ne voulez pas trier.

FERMEZ BIEN LE SAC !

Jetez les déchets
après les avoir
correctement
emballés dans
un sac transparent
ou semi-transparent



Tontes et élagages



Dans la municipalité de Bastia Umbra, les citoyens ont **2 possibilités**, qui diffèrent en fonction du volume du « vert » à déposer :

1) En cas de **quantités pouvant être transportées de manière autonome avec un véhicule privé**, le citoyen peut apporter ses déchets « verts » au **centre de collecte municipal**.

2) En cas de **quantités très importantes**, c'est-à-dire de résidus de taille de grande taille, il est possible de **demande le retrait à domicile** par « araignée mécanique » pour un maximum de 1 fois par an et un volume **ne dépassant pas 3 m3**. Le service est gratuit et les temps d'attente peuvent varier en fonction du nombre de demandes et de la saisonnalité.

Pour la réservation du service ou des informations, contactez par téléphone le **Service Client GEST**.

Comment éliminer correctement les déchets provenant de la tonte et de la coupe de l'herbe ?

Pour plus d'informations et des mises à jour consultez toujours le site **Gesenu.it** dans la section de votre commune sur la page dédiée

Huile végétale usagée



Comment récupérer l'huile végétale usagée ?

L'huile peut être apportée dans des récipients spéciaux, conservés à l'intérieur de bouteilles ou de flacons en plastique, fermés par leur bouchon :

1. Versez l'huile refroidie dans n'importe quelle bouteille en plastique
2. Refermez bien les bouteilles remplies d'huile
3. Placez la bouteille en plastique à l'intérieur du conteneur

Alternativement, l'huile peut être fournie au **Centre de collecte municipal de Bastia**

À l'heure actuelle, dans la commune de Bastia Umbra, les points d'apport sont présents à :

- **Via della Piscina Eden Rock** (à l'angle du centre commercial Giontella)
- **COOP Via Roma 33-35**
- **COOP Via Luigi Pirandello 7** (Bastia Umbra Fiere)
- **CROSS CONAD Via delle Querce**

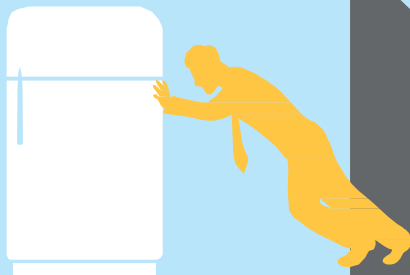


Retrait Encombrants

Comment
éliminer
correctement
les déchets
encombrants ?

*Il suffit de
soulever le
combiné !
Appel gratuit
Retrait gratuit.*

Pour des informations
et des mises à jour,
consultez toujours le
site **Gesenu.it** dans la
section de votre
commune sur la page
dédiée



Éliminer vos déchets
encombrants est **facile et
gratuit**, grâce au service de
ramassage sur réservation.

Comment faire ?

Le service se réserve en
contactant le Service Clients Gest.

Comment et quand a lieu le retrait ?

Le service clients indique la date
du retrait et la veille au soir,
l'utilisateur doit exposer
l'encombrant devant son numéro
de rue à l'extérieur de la propriété.

Que pouvez-vous éliminer ?

Encombrants tels que : armoires,
canapés, matelas, fauteuils,
chaises, bureaux... ou DEEE
(Déchets d'Équipements
Électriques et Électroniques) tels
que : réfrigérateurs, moniteurs,
téléviseurs, machines à laver,
chauffe-eau...

Ceux qui veulent se débarrasser
immédiatement d'un déchet
encombrant peuvent utiliser le
Centre de collecte pour l'apport
direct des biens durables et des
déchets encombrants.

Tri Couches et Couches pour adultes



Tout d'abord, il est important de se rappeler que les Couches et les Couches pour adultes doivent normalement être jetées dans le récipient dédié aux déchets secs résiduels.

Les familles qui se trouveraient en difficulté, devant jeter un nombre important de couches et/ou de couches pour adultes, pourront bénéficier d'un service de collecte dédié, au moyen de sacs.

Comment obtenir le service :

L'activation de ce service peut être faite au nom du titulaire TARI, au guichet **URP de Bastia Umbra** situé sur la Piazza Matteotti, où, en plus de remplir le formulaire d'activation, vous recevrez également un kit, qui consiste en un **approvisionnement annuel en sacs violets**.

Les sacs doivent être utilisés **exclusivement pour l'apport de couches et de couches pour adultes**.

Le service de collecte aura une validité annuelle à compter de la date d'activation du service, à la fin de cette période, il cesse tacitement.

L'utilisateur qui a l'intention de renouveler la demande devra obligatoirement soumettre à nouveau la demande l'année suivante.

Service de ramassage gratuit des Couches et des Couches pour adultes pour les nouveau-nés et les personnes âgées.

Pour des informations et des mises à jour, consultez toujours le site **Gesenu.it** dans la section de votre commune sur la page dédiée



Centres de Collecte Municipaux

Que pouvez-vous apporter ?

Fer, plastique, bois, papier, carton et tétrapak, déchets (tous les matériaux électriques et électroniques), plastiques volumineux, piles usagées et batteries automobiles, tontes et élagages, médicaments périmés, vêtements usagés, huile végétale et huile minérale, peintures, acides, encres, pesticides et aérosols.

Horaire d'hiver

(16 septembre - 15 avril)

du mardi au samedi

10 h - 13 h

15 h - 18 h

Le dimanche

de 9 h à 12h

Horaires d'été

(16 avril - 15 septembre)

du mardi au samedi 10

h - 13 h

16 h - 19 h

Le dimanche

de 9 h à 12 h

Le centre de collecte municipal, situé **Via dell' Ambiente (ancienne Via del Lavoro) - Zona Ind.le**, est une zone équipée pour la collecte des déchets triés, provenant des usages domestiques. L'apport des déchets est **gratuit** et tous les citoyens résidant dans la **municipalité de Bastia Umbra** peuvent y accéder.

Comment faire ?

Pour conférer les déchets, il est obligatoire de posséder la carte magnétique « **ECOCARD** », qui peut être demandée **gratuitement** au Centre de Collecte et qui sera utilisée pour enregistrer les types et le poids des matériaux fournis.

Comment fonctionne l'incitation économique ?

Tous les citoyens titulaires de la taxe sur les déchets de la municipalité de Bastia Umbra qui apportent leurs déchets au centre de collecte ont droit à une **incitation économique, calculée sur la base de la quantité de déchets transférés**. Pour plus d'informations, demandez le **règlement** au Centre de collecte.



Eco-stations Informatisées

Le système de dépôt des déchets au moyen d'éco-stations informatisées a remplacé le service de tri sélectif à domicile par des bidons et des conteneurs et concerne les usagers domestiques et non domestiques du chef-lieu de Bastia Umbra et du centre historique de Costano.

Les Eco-stations sont des postes informatiques destinés au dépôt du Déchet Résiduel, Plastique et Métaux, Papier et Carton, Déchets Organiques. Les usagers peuvent utiliser les Eco-stations, tous les jours de la semaine sans aucune contrainte d'horaire, en s'identifiant exclusivement avec la carte magnétique spécifique.

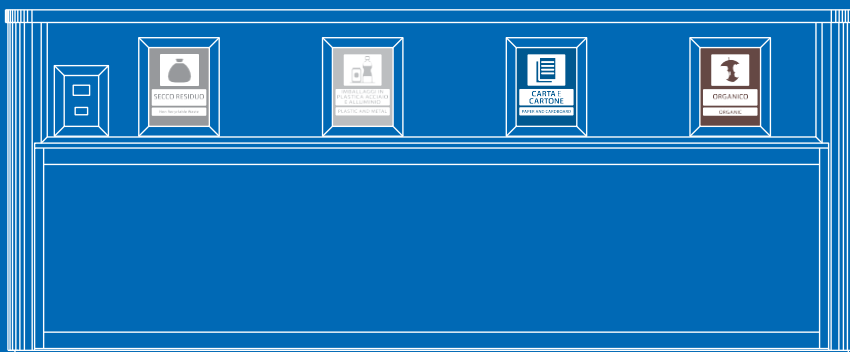
La carte magnétique peut être retirée par les usagers titulaires de la T.A.R.I. au guichet URP de la Piazza Matteotti ouvert aux jours et horaires suivants :

Mardi 15 h - 18 h

Vendredi 10 h - 13 h



Pour savoir où se trouve l'Eco-station la plus proche et avoir toutes les informations nécessaires pour activer le service, visiter le site www.gesenu.it dans la section dédiée à la municipalité de Bastia Umbra.





Service clients Gest/Gesenu



NUMÉRO VERT
800.66.70,36



WHATSAPP (CHAT UNIQUEMENT)
333.95.53215

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 13 h et de 15 h à 17 h
Samedi de 8 h 30 à 13 h

Pour plus d'informations, activation et réservation de services, retrait de kits de sacs et de conteneurs, remplacement des conteneurs en cas de vol ou de perte, de signalements, de réclamations, dédié à tous les usagers de la municipalité de Bastia Umbra.

Bureau URP de Bastia Umbra

Piazza Matteotti - au siège de la municipalité
Mardi 15 h - 18 h | Vendredi 10 h - 13 h

Service clients Gest/Gesenu :

Via del Rame, 30, Zona industriale di Ponte Felcino
du Lundi au vendredi 8 h 30 - 13 h et 15 h - 17 h
Samedi 8 h 30 - 13 h



**Nous
sommes
aussi sur
Facebook !**

Suivez-nous pour être toujours informé

Sur notre page, vous trouverez :

- Nouveautés de service
- Demande d'information
- Signalements
- Vidéos pédagogiques
- News et curiosités



SITE INTERNET
www.gesenu.it



EMAIL
ufficioclienti@gestumbria.it
ufficioclienti@gesenu.it